

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit le neuf du mois de JUILLET à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 4 Juillet 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Christian PARPILLON

Etaient absents et représentés : Mme Marie-Andrée FESTA ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Carmine ROGAZZO, M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DECISION MODIFICATIVE- BUDGET COMMUNE

BUDGET COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Avril 2018 portant vote du budget primitif de la COMMUNE afférent à l'exercice 2018,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,
Considérant la nécessité de procéder à des ajustements du budget de la microcentrale de l'exercice 2018,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE D'ADOPTER la décision modificative n° 1 au budget de la COMMUNE de l'exercice 2018 telle que ci-après énoncée :

Chapitre	section	Opération et Libellé	Dépenses	Recettes
2315	investissement	1203 rénovation extension VVF	+10.000	
2315	investissement	201704 travaux isolation crémaillère	- 10.000	

Ainsi fait et délibéré le 9 Juillet 2018

Membres en exercice :	19
Membres présents :	3
représentés	18
Pour :	005-200034502-20180709-20180907-0052-DE
Abstention :	0
Contre :	0
Réception par le préfet : 10/07/2018	
Publication : 10/07/2018	

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK

